

Lundi 4 mai 2026

## **ARRIVEE DES PREMIERS ABATS BLANCS DE PORCS FRANÇAIS EN CHINE : UN NOUVEAU MARCHÉ VALORISANT POUR LA FILIÈRE**

**Une bonne nouvelle dans un contexte de baisse des exportations des produits agricoles français : les premiers containers d'abats blancs de porcs français viennent de débarquer en Chine, sur le port de Tianjin. L'Interprofession porcine française INAPORC se félicite de ce succès, issu de 3 ans de travail pour ouvrir de nouveaux débouchés et renforcer la valorisation des carcasses de porc. INAPORC a en effet mené un patient travail de coordination, de négociation et d'accompagnement des entreprises aux côtés des autorités françaises et chinoises. Elle salue en outre le soutien constant et la mobilisation de la DGAL, de FranceAgriMer et de l'Ambassade de France en Chine qui ont permis de voir aboutir ce dossier. Dans un contexte de taxes antidumping clarifiées, l'ouverture du marché chinois aux abats blancs permet aux entreprises françaises d'envisager une hausse de leurs exportations de +10 % vers ce pays.**

### **Des agréments obtenus et une dynamique désormais enclenchée**

Les premiers travaux ont débuté dans le cadre de l'initiative « De la ferme française à la table chinoise », signée par Emmanuel Macron et Xi Jinping en avril 2023. INAPORC en lien avec culture Viande s'est alors immédiatement mobilisée pour obtenir l'ouverture du marché chinois aux abats blancs français (estomacs et intestins). Un accord d'autorisation a été signé le 6 mai 2024 puis, à l'issue des audits menés en juillet 2025 auprès des abattoirs candidats, les premiers établissements ont été agréés fin 2025. Tout au long de ce processus, INAPORC et Culture Viande ont accompagné la filière (information, mise en cohérence des attentes, appui à la préparation des audits) afin de sécuriser et d'accélérer l'ouverture effective de ce nouveau débouché. À ce jour, cinq entreprises françaises sont habilitées à exporter des abats blancs vers la Chine, confirmant la capacité de la filière à répondre aux exigences sanitaires et réglementaires du marché.

### **La Chine : n°1 des destinations du porc français**

En 2025, la France a expédié 104 000 tonnes de produits porcins vers la Chine, représentant un chiffre d'affaires de près de 200 millions d'euros. La Chine reste ainsi le premier marché destinataire des exportations de porcs français, malgré une année 2025 marquée par un contexte contraint, lié à la mise en place de taxes à l'importation sur le porc européen, entraînant un recul des exportations françaises vers la Chine de -9,9 % vs 2024.

Les professionnels sont optimistes pour 2026 puisqu'ils ont désormais de la visibilité sur la taxe anti-dumping appliquée au porc européen, fixée à 9,8 % en décembre dernier par les autorités chinoises. Cette clarification permet aux acteurs de se projeter et de relancer pleinement les expéditions, d'autant que l'ouverture des abats blancs constitue un levier supplémentaire.

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.

**Arnault, Sandra & l'équipe Adocom  
- Service de Presse INAPORC -  
vous remercient de votre attention.  
Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**

**ADOCOM®-RP**  
AGENCE DOGNIN COMMUNICATION  
Qualification : Agence Certifiée OPQCM